

Maisons-Alfort, le 11 janvier 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
relatif à la demande changement de nom de l'autorisation transitoire  
de mise sur le marché du produit biocide DOBOL MICROCAP  
en LEXAN MICROCAP**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société KWIZDA de demande de changement de nom de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide DOBOL MICROCAP (AMM n°2070124) en LEXAN MICROCAP, et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.***

**CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE**

Cette demande concerne le changement de nom de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit DOBOL MICROCAP en LEXAN MICROCAP.

**CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT**

Le produit LEXAN MICROCAP est un biocide de type 18 composé de 3% de bifenthrine se présentant sous la forme d'une solution concentrée.

La bifenthrine est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	Bifenthrine
N°CAS :	82657-04-3
Type de produit :	18

**CONSIDERANT**

Qu'en réponse à la demande de complément d'information de l'Anses du 29 novembre 2011, le pétitionnaire a déclaré annuler la demande de changement de nom du produit DOBOL MICROCAP en LEXAN MICROCAP.

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

***L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande de changement de nom n°20090091 de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide DOBOL MICROCAP (AMM n° 2070124) en LEXAN MICROCAP est devenue sans objet.***

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés :** changement de nom, bifenthrine, TP18